

Hémopathies provoquées par le benzène et tous les produits en renfermant

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI DE PRISE en charge	LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX susceptibles de provoquer ces maladies
<p>Affections acquises isolées ou associées de type hypoplasique, aplasique ou dysplasique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - anémie ; - leuconeutropénie ; - thrombopénie. 	3 ans	<p>Emplois du benzène ou des produits en renfermant comme agent d'extraction, d'élu­tion, d'imprégnation, d'agglomération ou de nettoyage, de décapage, de dissolution ou de dilution.</p>
Hypercytoses d'origine myélodysplasique.	3 ans	Opérations de séchage de tous les produits, articles, préparations, substances où le benzène (ou les produits en renfermant) est intervenu au cours des opérations ci-dessus énumérées.
Syndrome myéloprolifératif.	15 ans	Préparation et emploi des vernis, peintures, émaux, mastics, colles, d'entretien du benzène.
Leucémies (sous réserve d'une durée d'exposition de 1 an).		encres, produits renfermant